

**CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 5 NOVEMBRE 2020**  
en visioconférence

**Présents :**

- Ecole :
  - Directrice : Marjorie LUCAS
  - Les enseignantes : Sophie BONNEAU, Patricia BOULOGNE, Stéphanie CALVET, Sylvie ROBERT et Elise ROURE
  - ATSEM : Audrey KOESSLER
- Mairie et périscolaire :
  - Henri-Pierre BABEAU, représentant le maire
  - Garance PATARIN
  - Magalie BLANCO
- Parents : Mmes BOUCROT, BOUZINAC, BRUN, TEXIER et TOURNE

Absents excusés : IEN Mme BARZOTTI ; psychologue scolaire : Mme KERVICHE ; le maire : Mr DEVAUTOUR représenté par Mr Henri-Pierre BABEAU

## **CONSEIL D'ECOLE**

### **1/ Présentation des membres du conseil d'école**

### **2/ Elections des représentants des parents d'élèves du vendredi 9 octobre**

nombre d'électeurs inscrits : 213

nombre de votants : 92

suffrages exprimés : 79

blancs et/ou nuls : 13

taux de participation : 43,19%

Baisse du taux de participation : on passe de 50,22 % à 43,19%

Sont élues titulaires : Mmes BOUCROT, CHIRON, FALGAT, GERVAIS, TEXIER.

Sont élues suppléantes : Mmes BOUZINAC, BRUN, FAVREL, FRIN, TOURNE.

### **3/ Fonctionnement du conseil d'école**

#### Fonctionnement :

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège jusqu'au renouvellement de ses membres. Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans le mois qui suit l'élection des parents. Après le conseil, le directeur de l'école dresse un procès-verbal qui sera affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves.

#### Attributions :

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur. Il participe à l'élaboration du projet d'école et donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école.

Ainsi il s'occupe des actions pédagogiques entreprises pour atteindre les objectifs nationaux, de l'utilisation des moyens alloués à l'école, des conditions d'intégration des enfants handicapés, des activités périscolaires, de la restauration scolaire.

## **VIE SCOLAIRE**

### **1/ Le règlement intérieur**

Le règlement intérieur est présenté aux membres du conseil,

amendé et voté.

Il n'y a pas de modification du règlement intérieur malgré les changements d'horaires actuels, le protocole sanitaire en vigueur prenant le pas sur le règlement intérieur.

## **2/ Bilan de rentrée**

**les effectifs** : 113 élèves au lieu de 120 l'an dernier

### Les effectifs par niveau :

PS : 31

MS : 50

GS : 32

### La répartition :

PS : 23

PS/MS : 23 (8 PS/15 MS)

MS : 23

MS/GS : 22 (12 MS/10 GS)

### Le personnel :

7 enseignantes : Mme BONNEAU (PS), Mme ROBERT (PS/MS), Mme LUCAS (MS), Mmes DEZILEAU et ROURE (MS/GS), Mme BOULOGNE (GS), Mme CALVET (décharge de Mme LUCAS le jeudi et un mercredi par mois)

### 4 ATSEMs ½ :

Mme GIRET (PS), Mme VRET (PS/MS) Mme LARGEAUD (MS), Mme KOESSLER (MS/GS), et Mme BOURDEAU à mi-temps (GS)

1 AESH s'occupant d'un enfant en situation de handicap

Des stagiaires de l'INSPE viendront au cours de l'année dans 3 classes (chez Mme Boulogne, Mme Robert et Mme Lucas)

### Santé :

MS : La visite des MS devait avoir lieu en novembre. En raison du contexte actuel, elle est reportée.

PAI : 4 (asthme et allergies alimentaires)

COVID-19 : un nouveau protocole sanitaire renforcé depuis la rentrée de novembre a été mis en place :

- les horaires sont modifiés pour éviter le brassage et les attroupements devant l'école :  
lundi/mardi/jeudi/vendredi : 9H10 (au lieu de 9H) avec une ouverture de la grille à 9H jusqu'à 12H. Puis : 13H20 (au lieu de 13H30) avec une ouverture de la grille à 13H10 jusqu'à 16H  
Mercredi : 9H10-11H10, puis APS ou APC de 11H10 à 11H50 (au lieu de 12H)
- des points d'accueil différents pour chacune des classes
- des récréations échelonnées et une cour divisée en 2 ou 3 parties pour que les enfants des différentes classes ne se mélangent pas .
- Un lavage des mains plus fréquent
- un décloisonnement revu pour ne plus mélanger les GS
- des classes aérées très régulièrement

L'équipe enseignante remercie la mairie pour son aide à la mise en place de ce nouveau protocole.

### Les mesures de sécurité :

Le plan vigipirate est en vigueur.

Le bâtiment scolaire est fermé de 9H10 à 16H.

L'école met en place 3 exercices incendie dans l'année scolaire pour apprendre aux élèves à évacuer les locaux dans le calme. Le 1<sup>er</sup> exercice a eu lieu le 10 septembre. Il s'est bien déroulé, l'évacuation a été rapide : 1 minute et 7 secondes ;

L'école met en place des PPMS (plans particuliers de mise en sûreté) : pour faire face à des événements majeurs (tempête, inondation, risque chimique...) et pour les menaces d'intrusion/attentat. Durant l'année scolaire, chaque école doit réaliser 3 exercices de sécurité dont

un exercice « attentat intrusion » réalisé avant les vacances d'automne (réalisé le 9 octobre).  
-PPMS « attentat-intrusion » : le signal (corne de brume) pose problème car il n'est pas discret. La mairie réfléchit à une solution : elle envisagerait un signal sonore proche de celui de l'alarme incendie avec une sonorité différente.  
-PPMS « risques majeurs » : les enfants ont atteint la butte en 20 minutes ce qui est plutôt bien.

Un hommage à Samuel Patty a été réalisé dans les classes. Des lectures d'albums pour discuter du rôle de l'école et du rôle de l'enseignant puis une minute de silence OU une écoute musicale ont été proposées à 11H.

## **LES APPRENTISSAGES**

### Enfants en difficulté :

Mme Kerviche, psychologue scolaire, intervient sur demande de la famille ou de l'école pour des problèmes d'apprentissage ou des problèmes familiaux.

Pour qu'elle puisse observer un enfant en classe, une autorisation est demandée aux parents.

### Les APC

En temps normal elles ont lieu le mercredi de 11h à 12h suivant le calendrier donné par les enseignantes. Afin de respecter le protocole sanitaire, elles sont pour le moment raccourcies : de 11h10 à 11h50.

Activités en lien avec le langage, l'écriture, la connaissance des lettres pour les moyennes et grandes sections.

## **LES PROJETS PEDAGOGIQUES**

### Parcours sportif :

classe de PS/MS (Mme ROBERT) et GS (Mme BOULOGNE): rencontres sportives avec l'école de Cherveux quand le protocole sanitaire le permettra.

Classes de MS (Mme LUCAS) et MS/GS (Mmes DEZILEAU et ROURE) : inscription à l'USEP . Là encore quand le protocole sanitaire le permettra.

Pas de cycle natation pour les GS cette année, la priorité étant donnée aux CP et aux CE1.

### PEAC (Parcours Educatif Artistique et Culturel) :

projet sur la musique.

Intervention de Mme Emmanuelle LAGARDE du conservatoire de Niort : 35 heures à répartir pour les 5 classes en période 2 (novembre/décembre). Découverte d'instruments, percussions corporelles, chants...

En lien avec le projet musique, les classes sont inscrites à 2 spectacles :

- inscription à un concert « kazi classik » en mai à l'espace Tartalin à Aiffres pour les 5 classes. Cette inscription est validée
- inscription au spectacle « sous la neige » proposé par le Moulin du Roc. En attente de réponse .

La liaison GS/CP : elle ne pourra avoir lieu que si le protocole évolue.

## **EQUIPEMENT ET TRAVAUX**

Classe de MS : changement des huisseries et pose de stores et d'étagères

Classe de PS/MS : remplacement de l'éclairage

Classe de PS : pose d'un nouveau revêtement de sol

Les enseignantes rencontrent depuis la rentrée des difficultés pour utiliser les netbooks : problème de chargeurs et de souris ; la mairie s'engage à passer à l'école et commander le matériel nécessaire .

## QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES

*1/ Serait-il possible que les représentants de parents d'élèves soient associés dans l'élaboration du sondage sur les rythmes scolaires que la mairie souhaite faire ?*

Réponse de la mairie : Une commission constituée de représentants de la mairie et de parents d'élèves va se réunir le 19 novembre en distanciel pour élaborer un questionnaire à l'attention des parents. Les représentants de parents d'élèves qui le souhaitent ont la possibilité d'intégrer cette commission.

- La directrice précise que les enseignantes de l'école maternelle sont favorables à un passage à la semaine de 4 jours : le temps d'enseignement actuel du mercredi matin n'étant pas satisfaisant : 2h d'apprentissage et 1 heure d'APC (temps très long pour des enfants de maternelle).

*2/ Depuis la crise sanitaire, les enfants ne peuvent plus apporter leurs serviettes à la cantine. Pourrait-il être envisagé de mettre des casiers pour que chaque élève y dépose sa serviette et ainsi éviter les serviettes en papier ?*

Réponse de la mairie : actuellement, les enfants ont des serviettes en papier pour respecter le protocole sanitaire. Des casiers sont prévus et seront installés quand les travaux pour l'acoustique seront terminés (travaux qui doivent avoir lieu pendant les vacances de février).

*3/ Pourrait-il être envisagé la construction d'un préau pour les enfants afin qu'ils puissent être à l'abri en cas de pluie et ne soient pas obligés de regarder la télévision ?*

Réponse de la mairie : la directrice précédente n'était pas favorable à la construction d'un préau. Il reste un 3<sup>e</sup> volet pour la rénovation de l'école mais la cour n'est pas pensée pour y construire un préau.

Réponse de l'équipe enseignante : les enfants ont en règle générale du mal à rester sous un préau. La solution de la télévision est très exceptionnelle et les vidéos passées sont de qualité.

*4/ La cour de l'école manque de verdure, serait-il envisageable d'agrandir la cour devant la salle de motricité et ainsi permettre aux enfants de profiter de l'espace vert et pourquoi pas d'y mettre des arbres (source d'ombre et de fraîcheur en été) ?*

Réponse de la mairie : cela n'a pas été pensé à l'époque des travaux. Mr Babeau soumettra le projet de déplacer la clôture à l'équipe municipale.

Intervention de la directrice: l'équipe enseignante est favorable à cet agrandissement. Il permettrait de respecter ET le plan vigipirate (qui actuellement ne nous permet pas d'ouvrir les fenêtres) ET le protocole sanitaire en vigueur (qui préconise une aération régulière).

*5/ Est-il envisagé de créer d'autres passages piétons devant l'entrée de l'école pour sécuriser davantage l'entrée et la sortie des classes ?*

Réponse de la mairie : il n'est pas prévu d'ajouter des passages piétons. Cependant une matérialisation plus visible va être demandée.

*Question supplémentaire : les travaux de la cantine seront-ils terminés en février ?*

Réponse de la mairie : normalement oui tout dépendra de l'évolution du contexte sanitaire.